



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM

Question écrite n° 102881

Texte de la question

M. Éric Jalton attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'application de loi Leonetti relative au droit à mourir dans la dignité dans les outre-mer. De nombreux praticiens hospitaliers s'élèveraient contre une méconnaissance d'une disposition de cette loi et contre une application partielle qui conduirait dans certains cas à des acharnements thérapeutiques non respectueux de la dignité des patients en France continentale mais particulièrement dans les outre-mer. Aussi il demande quelles mesures elle compte pour une information plus efficace relative au droit à mourir dans la dignité dans les collectivités hospitalières ultramarines.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102881

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2017](#), page 1371

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)